



**INSTITUT BIBLIQUE**  
DE BRUXELLES



# PROGRAMME ACADÉMIQUE

**ETABLISSEMENT ET DIPLÔMES NON RECONNUS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE.**

LA VALEUR DES DIPLÔMES TIENT DE LA « MARQUE DE FABRIQUE »  
DE L'INSTITUT, LARGEMENT RECONNUE EN MILIEU ECCLÉSIAL ÉVANGÉLIQUE.



# BIENVENUE !

L'Institut Biblique de Bruxelles vise à offrir la meilleure formation possible pour le service de l'Évangile. Que ce soit à travers un séminaire d'une journée ou une formation de trois ou quatre ans, nous voudrions éclairer, édifier et équiper ceux et celles qui cherchent à connaître et à faire connaître Jésus-Christ.

Le but de ce document est de présenter, en quelques pages, toutes les informations clés du programme académique global de l'Institut. **Si vous ne connaissez pas encore l'Institut**, nous vous renvoyons en priorité à notre site web ([www.institutbiblique.be](http://www.institutbiblique.be)) et au dernier numéro de notre magazine *Le Maillon*. Mais il se peut que certaines de vos questions trouvent une réponse dans la dernière partie du document.

Si vous souhaitez connaître les détails de notre vie communautaire, dont l'importance de la prière et de l'aumônerie, nous vous renvoyons au *Manuel de l'étudiant* qui est normalement distribué à l'étudiant(e) au début de son parcours à l'Institut.

# NOTRE VISION ET NOS VALEURS

Le programme académique reflète la vision de l'Institut Biblique de Bruxelles qui est axée sur l'Evangile.

Fondé en 1919, l'Institut a formé des centaines de personnes pour un ministère de la parole de Dieu. Aujourd'hui, il reste et désire rester fermement attaché à cette parole. Sa mission est de former, en faveur de la moisson de l'Europe francophone, des serviteurs de l'Evangile qui sont fidèles, compétents et consacrés – et cela pour la gloire de Dieu.

Cette vision a été définie selon cinq valeurs ou principes de fonctionnement qui en découlent :

-  1 La fidélité à la parole de Dieu
-  2 La centralité de l'Evangile
-  3 La rigueur dans l'étude des Ecritures
-  4 L'importance de la croissance dans la maturité spirituelle
-  5 Un lien étroit entre les études et la pratique du ministère sur le terrain

Ces principes sous-tendent le contenu général du programme qui est présenté ci-dessous, ainsi que ses accents spécifiques.

Nous vous encourageons à lire [l'article concernant la vision](#) qui se trouve sur notre site web.

# COURS EN SEMAINE

## **Deux cycles : programme d'un an et de trois ans**

Les étudiant(e)s à temps plein suivent des cours en semaine, un cursus complet d'études durant trois ans (et généralement suivi par une quatrième année de stage). Ces trois ans sont répartis en deux cycles : une première année introductive et fondatrice<sup>1</sup> suivie par un programme de deux ans d'approfondissement. Concrètement, les étudiant(e)s du premier cycle et ceux/celles du second cycle suivent des cours séparés – simultanément – du mardi au vendredi. Cette démarche offre plusieurs avantages pédagogiques<sup>2</sup>.

## **Options de diplômes**

Le premier cycle comporte son propre diplôme. Après validation de 60 crédits<sup>3</sup>, l'étudiant(e) devient titulaire du diplôme IBB d'un an (« **certificat** d'initiation théologique »).

L'Institut décerne également des diplômes de deux ans (« **diplôme** en sciences religieuses ») et de trois ans (« **graduat** en sciences religieuses »). Ces diplômes correspondent respectivement à 120 crédits et à 180 crédits.

Ces diplômes, quoique non reconnus par la Communauté française de Belgique, sont conçus pour équiper des serviteurs de l'Evangile conformément à la vision de l'Institut. La valeur des diplômes tient de la « marque de fabrique » de l'Institut, largement reconnue en milieu ecclésial évangélique en lien avec le ministère pastoral ainsi que par d'autres institutions qui connaissent la nôtre et/ou dont les buts se rapprochent des nôtres (institutions avec lesquelles nous avons parfois des liens de partenariat).

## **Cours « à la carte » et accumulation de crédits**

Pour celles et ceux qui sont peu disponibles pour étudier durant la semaine, il est possible de suivre un nombre limité d'heures de cours, voire une seule série de cours, « à la carte ».

De tel(le)s étudiant(e)s à temps partiel peuvent cumuler des crédits en vue de l'obtention, à terme, d'un diplôme.

<sup>1</sup> Voir la brochure relative au programme d'un an.

<sup>2</sup> Toutes choses étant égales par ailleurs, un(e) étudiant(e) se sent plus à l'aise en abordant les matières avec d'autres étudiant(e)s ayant à peu près le même niveau de connaissances, et certaines matières sont trop importantes ou fondatrices pour qu'on ne les offre que tous les trois ans. Par ailleurs, certain(e)s étudiant(e)s ne sont pas en mesure de se libérer du monde du travail pour l'intégralité d'un cursus de trois ans : ils peuvent cependant bénéficier d'un programme d'un an qui est cohérent en lui-même.

<sup>3</sup> A l'Institut, 1 crédit correspond à 28 heures de travail. Quoique n'étant pas passé par une inspection en tant que telle, nous avons adopté un système de crédits que nous croyons conforme au « Processus de Bologne », le système universitaire européen en matière d'accréditation, et cela près du niveau maximal d'exigence permise. Le minimum stipulé par le Processus de Bologne pour 1 crédit ou « ECTS » (« European Credit Transfer System ») est 20 heures de travail et le maximum 30 heures.

# CURSUS DU PREMIER CYCLE

## **Validation du diplôme d'1 an**

Pour obtenir le **diplôme d'un an** (60 crédits), il faut avoir validé toutes les séries de cours obligatoires du premier cycle (57 crédits) et des spécialisations (/stage supplémentaire) qui valent au moins 3 crédits.

## **Séries de cours obligatoires (nombre de crédits entre parenthèses)**

Grec 1a, 1b (3 + 3)

Herméneutique (principes d'interprétation biblique) (3)

Méthodes d'exégèse (interprétation des textes bibliques) (3)

Introduction aux deux Testaments (arrière-plan historique et géographique, canon, texte) (2)

Théologie biblique 1 (dévoilement progressif du plan salvateur de Dieu, axé sur les alliances conclues avec Adam, Noé, Abraham, Moïse et David et la nouvelle alliance en Christ) (3)

Esaïe (2)

Evangelie de Marc (2)

Epître aux Romains (2)

Bibliologie (doctrine des Ecritures) et survol de la doctrine (4)

Théologie de la Réforme (2)

Evangelisation (2)

Homilétique (théorie de la prédication et exercices pratiques) (2)

Laboratoire de prédication (1)

Catholicisme romain (2)

Atelier biblique (théorie et pratique d'animation d'une étude biblique interactive) (2)

Théologie et pratique de la prière (1)

Séminaire sur les travaux écrits (1)

Travail de recherche (3)

Participation à un congrès biblique (1)

Semaine d'évangélisation (2)

Stages (3 + 3 + 3 + 2 = 11<sup>4</sup>)

*La présence à nos **journées de prière** semestrielles ainsi qu'à la **formation pratique ponctuelle** annuelle n'entraîne pas de crédits mais est obligatoire.*

*La lecture du livre Sacrés désaccords ! est aussi une obligation en vue de l'obtention du diplôme d'1 an, même si elle n'entraîne aucun crédit.*

### **Séries de cours en option**

Hébreu 1a, 1b (3 + 3) [Il est à noter que Hébreu 1a est obligatoire pour le diplôme de deux ans et que Hébreu 1a et 1b sont obligatoires pour le diplôme de trois ans]

Ministère pastoral (3) [Il est à noter que, pour le diplôme de deux ans, il faut valider l'une des matières suivantes : Ministère pastoral, Ministère parmi les jeunes et Ministère parmi les enfants. De surcroît, pour le diplôme de trois ans, il faut valider ET Ministère pastoral ET l'une des matières suivantes : Ministère parmi les jeunes et Ministère parmi les enfants.]

Séminaire ponctuel (1) et stage supplémentaire (2)

---

<sup>4</sup> Six à sept heures par semaine durant chaque semestre ; une semaine en « stage court » en dehors de la période des cours ; deux semaines en « stage court » en dehors de la période des cours. Pour plus de détails sur les stages, voir plus loin.

# CURSUS DU SECOND CYCLE

## **Validation des diplômes de deux et de trois ans**

Pour obtenir le **diplôme de deux ans** (120 crédits), il faut avoir validé

- toutes les séries de cours obligatoires du premier cycle (57)
- Hébreu 1a (3)
- Ministère pastoral OU Ministère parmi les jeunes OU Ministère parmi les enfants (3)
- deux travaux de recherche supplémentaires ( $2 + 2 = 4$ )
- d'autres stages<sup>5</sup> (11 minimum et 15 maximum)
- d'autres spécialisations (42), parmi lesquelles doivent figurer au moins une série de cours de théologie biblique ; deux d'Ancien Testament, de Nouveau Testament et de théologie pratique ; et trois de doctrine/histoire. Pour un(e) étudiant(e) régulier, la semaine d'évangélisation et l'assistance à un congrès doivent également y figurer, et la participation aux journées de prière et à la formation pratique ponctuelle sont obligatoires.

Pour obtenir le **diplôme de trois ans** (180 crédits), il faut avoir validé

- toutes les séries de cours obligatoires du premier cycle (57)
- Hébreu 1a et 1b (6)
- Grec 2a et 2b (6)
- Ministère pastoral (3)
- trois travaux de recherche supplémentaires ( $2 + 2 + 2 = 6$ )
- un travail de fin d'études (6)
- un résumé doctrinal et de la philosophie du ministère ( $0,5 + 0,5 = 1$ )
- d'autres stages<sup>6</sup> (17 minimum et 23 maximum)
- d'autres spécialisations (78), parmi lesquelles doivent figurer au moins une série de cours de théologie biblique ; trois d'Ancien Testament, de Nouveau Testament et de théologie pratique ; et quatre de doctrine/histoire. La semaine d'évangélisation et l'assistance à un congrès doivent également y figurer pour chaque année où l'on est étudiant(e) régulier(e) à l'Institut. Par ailleurs, la participation aux journées de prière et à la formation pratique ponctuelle sont obligatoires pour tout(e) étudiant(e) régulier(e).

<sup>5</sup> Pour les étudiant(e)s régulier(e)s, les stages semestriels sont obligatoires (voir rubrique « Stages » plus loin).

<sup>6</sup> Pour les étudiant(e)s régulier(e)s, les stages semestriels sont obligatoires ( voir rubrique « Stages » plus loin).

## Déroulement du cursus

Les séries de cours du second cycle sont données en alternance (années « A » et « B ») à l'exception des langues bibliques qui sont offertes chaque année à chaque niveau. Il arrive qu'un(e) étudiant(e) désirant suivre rapidement une série de second cycle qui n'est pas offerte durant la semaine puisse la suivre dans la filière du samedi plutôt que d'attendre l'année suivante. Il arrive aussi qu'un(e) étudiant(e) désirant progresser plus rapidement dans l'apprentissage des langues bibliques puisse arriver au stade d'étudier Hébreu 4<sup>7</sup> (3 crédits) et/ou Grec 4 (3 crédits) avant la fin des trois années (ces séries de cours ne sont cependant pas mentionnées ci-dessous). Par ailleurs, des séries de cours et des séminaires ayant lieu le samedi, qui ne sont pas offerts en semaine<sup>8</sup>, peuvent être validés par des étudiant(e)s dont le reste du cursus se déroule durant la semaine.

## Année A<sup>9</sup>

Hébreu 2a, 2b (« L'Évangile dans l'AT ») (ou bien Hébreu 3a, 3b) (3 + 3)

Grec 2a, 2b (ou bien Grec 3a, 3b) (3 + 3)

Théologie biblique de la mission (2)

Pentateuque (Genèse—Deutéronome) (2)

Prophètes Antérieurs (Josué—Rois) (2)

Prophètes Postérieurs (Jérémie, Ezéchiel et les douze petits prophètes<sup>10</sup>) (2)

Évangile de Jean (2)

Actes (2)

1 Corinthiens (2)

Épîtres de la captivité (Éphésiens, Philippiens, Colossiens, Philémon) (2)

Doctrines de Dieu (2)

Christologie (la personne du Christ) (2)

Doctrines de l'humanité et du salut (2)

<sup>7</sup> Araméen, série de cours qui peut être offerte après Hébreu 4, implique du travail mais pas de crédits !

<sup>8</sup> C'est régulièrement le cas. Si les matières couvertes en semaine sont sélectionnées avec soin en vue d'un cursus global équilibré, il est normal qu'un(e) étudiant(e) régulier(e) manifeste un intérêt pour telle ou telle autre matière dont il/elle peut profiter dans la filière du samedi. Par exemple, l'évangile de Matthieu et les épîtres de Paul aux Thessaloniciens sont des séries de cours qui ne figurent pas en semaine mais qui ont été au programme de notre filière du samedi. Nous vous renvoyons également à notre rubrique « séminaires » plus loin.

<sup>9</sup> Il n'est pas garanti que chaque série de cours figurant dans la liste soit proposée tous les deux ans, et d'autres séries, non indiquées dans la liste, peuvent l'être.

<sup>10</sup> Esaïe figure en premier cycle.

Histoire de l'Eglise primitive (2)  
 Histoire du protestantisme en Belgique (2)  
 Apologétique (défense de la foi chrétienne) (2)  
 Ministère parmi les jeunes (2)  
 Ministère parmi les enfants (2)  
 Laboratoires de prédication (1 + 1)  
 Relation d'aide 1 (2)  
 Sectes (2)  
 Atelier biblique 2 (2)  
 Travaux de recherche<sup>11</sup> (2 + 2)  
 Participation à un congrès biblique (1)  
 Semaine d'évangélisation (2)  
 Stages (3 + 3 + 3 + 2 = 11)

*La présence à nos **journées de prière** semestrielles ainsi qu'à la **formation pratique ponctuelle** annuelle n'entraîne pas de crédits mais est obligatoire.*

### **Année B<sup>12</sup>**

Hébreu 3a (Jonas), 3b (Malachie) (ou bien Hébreu 2a, 2b) (3 + 3)  
 Grec 3a (Romains 5-8), 3b (1 Pierre) (ou bien Grec 2a, 2b) (3 + 3)  
 Théologie biblique du culte, de la loi et du sacrifice (2)  
 Psaumes (2)  
 Littérature de la sagesse (principalement Proverbes, Job, Ecclésiaste) et rouleaux (Ruth, Cantique des cantiques, Lamentations, Esther) (2)  
 Daniel et Esdras-Néhémie (2)  
 Evangile de Luc (2)  
 Epître aux Hébreux (2)  
 Epîtres pastorales (1-2 Timothée, Tite) (2)  
 Epîtres générales (Jacques, 1-2 Pierre, 1-3 Jean, Jude) et Apocalypse (2)

<sup>11</sup> Dans des domaines autres que pour le premier cycle : cf. informations relatives aux travaux de recherche plus loin.

<sup>12</sup> Il n'est pas garanti que chaque série de cours figurant dans la liste soit proposée tous les deux ans, et d'autres séries, non indiquées dans la liste, peuvent l'être.

Théologie de l'apôtre Paul (2)

Doctrine du Saint-Esprit (2)

Ecclésiologie (doctrine de l'Eglise) (2)

Eschatologie (doctrine des choses dernières) (2)

Histoire de l'Eglise depuis la Réforme (2)

Courants de philosophie et de théologie modernes (2)

Ethique (2)

Piété personnelle (2)

Préparation aux épreuves dans le ministère pastoral (1)

Laboratoires de prédication (1 + 1)

Croissance de l'Evangile et implantation d'Eglises (2)

Relation d'aide 2 (2)

Christianisme et persécution (2)

Travail de recherche<sup>13</sup> (2)

Travail de fin d'études<sup>14</sup> (6)

Résumé doctrinal<sup>15</sup> (0,5)

Philosophie du ministère de la parole et de l'Eglise locale<sup>16</sup> (0,5)

Participation à un congrès biblique (1)

Semaine d'évangélisation (2)

Stages (3 + 3 = 6)

*La présence à nos **journées de prière** semestrielles ainsi qu'à la **formation pratique ponctuelle** annuelle n'entraîne pas de crédits mais est obligatoire.*

<sup>13</sup> Dans le dernier des quatre domaines indiqués dans les informations relatives aux travaux de recherche ci-dessous.

<sup>14</sup> Voir ci-dessous.

<sup>15</sup> Voir ci-dessous.

<sup>16</sup> Voir ci-dessous.

# FORMATION « EXPÉRIENCE+ »

## **Exigences préalables**

La formation « Expérience+ » est réservée aux personnes ayant plus de 50 ans et qui ont de l'expérience en tant que responsable d'un ministère dans une Eglise locale.

## **Diplôme Expérience+**

Afin d'obtenir le diplôme propre à cette filière, il faut valider **35 crédits** (conformément aux stipulations ci-dessous) et remplir certains engagements liés à la vie de l'IBB.

- **20 crédits obligatoires :**

Herméneutique (principes d'interprétation) ou Méthodes d'exégèse (interprétation de textes) (3)

Théologie biblique (dévoilement progressif du plan salvateur de Dieu) (3)  
Romains (2)

Bibliologie (doctrine des Ecritures) et Survol de la Doctrine (4)

Théologie de la Réforme ou Catholicisme romain (2)

Evangelisation (2)

Ministère pastoral (3)

Théologie et pratique de la prière (1)

- **15 autres crédits au choix**

Les obligations liées à la vie de l'IBB sont

- la participation à chaque journée de prière
- la participation à une semaine d'évangélisation sur deux
- la participation aux chapelles et aux repas communautaires si l'étudiant(e) suit un cours le mardi en matinée ou en début d'après-midi
- une heure de tâches matérielles par semaine

Par ailleurs, il est possible (sans être une obligation) de faire partie d'un groupe de prière et d'être suivi(e) par un(e) aumônier(e). D'autres privilèges qui figurent dans la partie « engagements » du *Manuel de l'étudiant*, et qui sont obligatoires pour les étudiants réguliers, ne sont que facultatifs pour les étudiants en formation Expérience+.

# COURS DU SAMEDI

## **Séries de cours proposées**

En principe, les matières proposées en semaine figurent également dans notre programme du samedi – mais moins souvent. Les deux/trois matières obligatoires pour l'obtention du diplôme du samedi reviennent régulièrement, et les matières du premier cycle en semaine sont généralement proposées plus souvent que celles du second cycle. Nous vous renvoyons à la [brochure relative aux cours du samedi](#) pour l'année académique en question.

La plupart des séries de cours proposées dans la filière du samedi ont lieu à Bruxelles, mais certaines se déroulent en « décentralisé », à Lille.

## **Diplôme propre à la filière du samedi**

Le diplôme pour les cours du samedi est délivré à la suite de la validation de 44 crédits.

Bibliologie (doctrine des Ecritures) (2)

Herméneutique (principes d'interprétation biblique) ou Méthodes d'exégèse (interprétation des textes bibliques) (3)

Autres matières (39)

## **Validation de diplômes principaux en passant par la filière du samedi**

Le niveau des séries de cours du samedi correspondant à celui des cours en semaine, les étudiant(e)s du samedi peuvent aisément rejoindre le programme des cours en semaine : les crédits qu'ils/elles ont reçus en cours du samedi sont alors comptabilisés en faveur de la nouvelle filière d'étude dans laquelle ils/elles se trouvent.

De plus, ils/elles peuvent viser l'un des diplômes principaux de l'école tout en restant dans la filière du samedi. En effet, en septembre 2009, le nombre de séries de cours offertes le samedi a été augmenté sensiblement. Au rythme le plus rapide, il est, depuis lors, possible d'obtenir 30 crédits par an dans cette filière. Par conséquent, et moyennant la validation de quelques éléments de programme (semaine d'évangélisation, stages...) ayant forcément lieu en dehors de ce jour de la semaine, il est possible d'obtenir le **certificat** en environ trois ans<sup>17</sup>, le **diplôme** en quatre ans et le **graduat** en six ans. Les détails concernant ces diplômes figurent ci-dessus. L'étudiant(e) inscrit(e) en « cursus intégral du samedi », désirant profiter du maximum (ou de la plupart) des séries de cours offertes, bénéficie d'un tarif avantageux (voir « coût des études » sur notre site web).

<sup>17</sup> L'ambiguïté relève de la périodicité variable des séries de cours obligatoires dans cette filière.

**Séminaires ponctuels du samedi (y compris en décentralisé)**

Chaque année plusieurs séminaires ponctuels, qui ont lieu durant un seul samedi, sont offerts (parfois à Bruxelles, parfois en « décentralisé » [en Wallonie ou à Lille]). Ces séminaires revêtent souvent un caractère pratique et visent un public plus large que le corps étudiantin classique. Ils peuvent être validés à hauteur de 1 crédit moyennant (en plus de la présence au séminaire) un devoir. Parfois ces séminaires sont proposés sous forme abrégée en ligne (c'est-à-dire, des webinaires), mais la validation n'est alors pas possible. Sujets proposés jusqu'ici (au moins une fois chacun) :

- Théologie et pratique du mariage
- Leadership dans l'Eglise
- Comment connaître la volonté de Dieu pour sa vie
- Perspectives chrétiennes sur l'euthanasie
- Le chrétien et la loi de Moïse
- Le millénium
- L'apologétique et l'islam
- Le « culte » chrétien
- Théologie biblique du sacrifice
- « Ezéchiel en une journée »
- Foi chrétienne et culture contemporaine
- Comment préparer une prédication
- L'assurance du salut
- Le mentoring et l'enseignement biblique en binômes
- L'archéologie
- L'éducation des enfants
- La sexualité et les relations sexuelles
- Les abus spirituels
- La prière
- L'occultisme
- « Jérémie en une journée »
- Les nouvelles technologies
- La musique dans l'Eglise/Le chant dans l'Eglise
- « Décrypter la culture pop »
- Le chrétien et l'argent
- « 2 Corinthiens en une journée »
- L'utilisation de l'informatique dans les recherches bibliques
- La prophétie
- Les dangers du ministère pastoral
- Les 500 ans de la Réforme
- La violence dans la Bible
- Trois petites perles négligées de l'Ancien Testament (Ruth, Lamentations, Esther)
- Le réveil en perspective biblique, historique et pratique
- Etre un homme selon Dieu
- Quatre modèles de foi francophones de l'histoire européenne
- Le repas du Seigneur en perspective biblique, historique et pratique
- « Philippiens en une journée »
- La gestion des conflits
- Etre un disciple, d'après Jésus lui-même
- Etre une femme selon Dieu
- « Zélés comme jamais ! » (par les jeunes, pour les jeunes)
- Théologie de la prospérité
- L'histoire de la Réforme
- La hiérarchie des doctrines
- Comprendre son temps et son milieu
- Le transgenre
- « Profite de ta jeunesse ! »
- Le leadership
- Vaincre le péché
- Le mentorat et le ministère de la parole exercé par tous
- Christianisme et persécution
- Le chrétien et les réseaux sociaux
- « Juges en une journée »
- Enseigner la Bible en 1 à 1
- L'union avec Christ
- « Comment ne pas utiliser les langues bibliques »
- Etre croyant dans notre contexte européen séculier

# STAGES

## **Types de stages et exigences de validation**

Afin d'obtenir le diplôme de trois ans, l'étudiant(e) doit valider un minimum de 28 crédits de stage (voir ci-dessus). Cela doit englober un stage semestriel en lien avec chaque semestre pour lequel l'étudiant(e) est inscrit(e) à temps plein. Il n'est pas possible de dépasser 34 crédits de stage. Pour le diplôme de deux ans, le minimum est 22 crédits et le maximum 26. Pour le diplôme d'un an, le minimum est 11 et le maximum 13.

Il existe quatre types de stages :

**Le stage d'un semestre** (3 crédits) consiste en une moyenne de 6 à 7 heures de service hebdomadaire (préparation et présence à toutes rencontres comprises) pendant les quatorze semaines de cours. Le temps investi ne peut pas dépasser 10 heures en une seule semaine.

**Le « stage court » d'une semaine** (2 crédits) consiste en une semaine de travail à temps plein (entre 40 et 60 heures). Un maximum de 10 heures par jour est permis, préparation et présence comprises. Ce stage a lieu en dehors de la période où les cours sont assurés, à savoir la semaine avant la rentrée du second semestre ou en juillet-août.

**Le « stage court » de deux semaines** (3 crédits) consiste en deux semaines de travail à temps plein, y compris un week-end. Un maximum de 10 heures par jour est permis (préparation et présence comprises). Ce stage a lieu en dehors de la période où les cours sont assurés, à savoir les deux semaines du congé de Carnaval ou juillet-août.

**Le stage de prédication** (2 crédits). Pour ce stage, il faut préparer et apporter deux prédications dans une Eglise autre que son Eglise habituelle, et écouter et évaluer deux prédications d'un autre étudiant, sur une période de six mois maximum. L'étudiant ne se qualifie pour ce stage que s'il a déjà suivi un laboratoire de prédication, et a reçu l'accord du Conseil académique et pastoral. Il ne sera pas possible de valider plus de deux stages de prédication par an, mais nous encourageons ce type de stage pour servir les Eglises qui n'ont pas de pasteur ainsi que pour permettre aux étudiants de développer leur don de prédication. Idéalement, ce stage aura lieu en dehors de la période des cours.

Conformément aux informations ci-dessus, l'étudiant(e) doit valider au moins 28 crédits de stages durant le cursus de trois ans, et les stages semestriels sont toujours obligatoires pour les étudiant(e)s régulier(e)s, même pour celles et ceux qui ont déjà validé les 28 crédits.

### **Changement de lieu de stage**

Chaque étudiant(e) régulier(e) doit changer de lieu de stage semestriel après un ou deux ans à temps plein. Pour encourager l'investissement dans diverses Eglises, et afin de permettre une expérience plus large de différents modèles d'activités, de ministères et de responsables, les étudiant(e)s qui désirent suivre la formation en trois ans doivent passer au moins un an dans un cadre différent de leur Eglise d'origine. Autrement dit, nous ne validons pas de stages ayant lieu dans un même cadre pendant plus de deux ans.

### **Marche à suivre pour l'organisation d'un stage**

Afin de mettre sur pied un stage potentiel, le protocole suivant devra normalement être respecté :

- \* Le responsable de l'Eglise locale d'où l'étudiant(e) est issu(e) est le premier responsable des stages de l'étudiant(e). Il convient normalement aux étudiant(e)s de servir dans un premier temps dans cette Eglise, avec un superviseur précis (pasteur, ancien, diacre ou autre).
- \* L'IBB approuve ou désapprouve la proposition de stage ; puisque c'est l'Institut qui exige qu'un stage soit accompli, nous nous réservons le droit de dire si un stage n'est pas suffisamment exigeant ou s'il y a trop à faire (sans pour autant émettre de jugement sur l'Eglise !) Pour l'IBB, le responsable des stages est Paul EVERY ([every@institutbiblique.be](mailto:every@institutbiblique.be))
- \* Ensuite sont pris en compte les désirs de l'étudiant(e), par exemple : servir dans un(e) autre dénomination, pays ou type d'œuvre. Si le responsable de son Eglise est d'accord et que l'IBB donne aussi son aval, ces options peuvent être poursuivies.
- \* Les responsables d'autres Eglises locales, où il n'y a pas d'étudiant(e) de l'IBB, demandent souvent des étudiant(e)s en stage. L'IBB veut aider ces Eglises dans la mesure du possible, mais doit rappeler que l'étudiant(e) est sous la responsabilité de son Eglise d'origine. Un accord ne peut donc être convenu entre l'IBB et une Eglise sans l'accord de l'Eglise d'origine.
- \* Tout stage doit recevoir au préalable l'approbation de l'Institut. L'étudiant(e) est encouragé(e) à prendre toute initiative utile en vue de présenter des propositions concrètes de stage.

# INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX ÉCRITS

## **Tout travail écrit**

Un séminaire (en deux séances) destiné à orienter l'étudiant(e) dans ce domaine est organisé chaque année (tous les deux ans dans la filière du samedi). Il est obligatoire pour les étudiant(e)s réguliers et vivement conseillé pour tout(e) autre étudiant(e).

La présentation et les normes formelles pour les travaux écrits de l'Institut sont régies par le guide de la dissertation théologique de la Faculté de Vaux-sur-Seine, disponible sur la plateforme Moodle de l'IBB. Ce document est normalement remis aux étudiant(e)s au début de leur parcours et est disponible auprès du secrétariat.

Là où le nombre de mots est précisé,

- il inclut les notes en bas de page (sauf les références bibliographiques) mais non la bibliographie, ni les annexes ;
- une variation de +/-10% maximum est permise ;
- l'entête du document remis par l'étudiant(e) doit indiquer le nombre de mots que le travail contient.

Tout travail écrit qui est remis sur Moodle doit être sous forme de PDF et doit présenter l'entête suivant ainsi que le titre du travail :

NOM Prénom

Série de cours :

Date limite :

Prof. :

Nombre de mots demandés :

Nombre de mots dans ce travail :

En cas de problème de connexion à Moodle, Anne Parlebas (anne.parlebas@ibbxl.be) est disponible pour vous aider.

## **Travaux de recherche**

Dans le courant des trois ans, tout(e) étudiant(e) doit réaliser un travail de recherche (TR) de 6000 mots (approximativement 15 pages) dans chacun des domaines suivants : (1) la théologie biblique/l'Ancien Testament, (2) le Nouveau Testament, (3) la doctrine/l'histoire de l'Eglise et (4) la théologie pratique. L'ordre dans lequel les domaines sont abordés est à la discrétion de chaque étudiant(e). Le TR relatif au premier cycle vaut 3 crédits (alors que les autres valent 2 crédits) compte tenu de l'effort supplémentaire requis la première fois où un tel travail est réalisé.

Un schéma classique, voire normal – surtout pour un premier TR – figure ci-dessous. Les modalités peuvent cependant varier selon le type de sujet et le professeur.

1. L'étudiant(e) fait le choix de son sujet : un grand nombre de suggestions figurent sur la plateforme Moodle de l'Institut, mais l'étudiant(e) est libre de proposer d'autres sujets. Pour le premier TR, le choix est normalement restreint (des indications de sujets possibles étant indiqués dans les listes proposées).

2. L'étudiant(e) puise dans les Ecritures avant de s'orienter vers la littérature secondaire.

3. L'étudiant(e) effectue des recherches en profitant d'au moins trois ouvrages sur le sujet (le professeur donne en général quelques recommandations).

4. L'étudiant(e) propose un titre et un plan provisoires du travail, ainsi qu'une bibliographie provisoire mentionnant les trois ouvrages. En fonction des lectures faites et de l'intérêt de l'étudiant(e), le titre du travail peut différer du libellé du sujet de départ – et il peut encore évoluer.

5. Le professeur fait des remarques et des recommandations et donne ensuite son aval pour que le TR soit préparé et rédigé.

6. Des remarques et indications peuvent être données en cours de route avant la remise de la version finale du TR pour correction.

### ***Travail de fin d'études***

Ce travail, réalisé normalement en fin de parcours, est de 14000 mots (approximativement 35 pages) et obéit aux mêmes principes que ceux s'appliquant aux TR.

### ***Résumé doctrinal***

Il s'agit d'un travail de 2000 mots sous forme de texte suivi (pas un plan, ni une liste de points) qui résume les convictions doctrinales de l'étudiant(e) quelques semaines avant de recevoir son diplôme de trois ans. Il faut y indiquer des textes bibliques étayant ces convictions mais pas de références externes (ni ouvrages ni articles). Chaque domaine de la théologie doit être brièvement abordé<sup>18</sup> : bibliologie, création, attributs de Dieu, Trinité, personne du Christ, humanité et péché, œuvre du Christ (représentation et substitution), justification, ordre du salut, œuvre du Saint-Esprit, sanctification, ecclésiologie, eschatologie. Les propos concernant

---

<sup>18</sup> Cf. les séries de cours en matière de doctrine.

l'ecclésiologie sont logiquement plus brefs que pour les autres domaines doctrinaux, car l'autre résumé, préparé en même temps, couvre certaines questions en rapport avec l'Eglise locale (voir rubrique suivante).

### **Résumé de philosophie du ministère de la parole et de l'Eglise locale**

Il s'agit d'un travail de 2000 mots sous forme de texte suivi (pas un plan, ni une liste de points) qui résume les convictions de l'étudiant(e), quelques semaines avant de recevoir son diplôme de trois ans, en matière de ministère de la parole et d'Eglise locale. Il faudrait indiquer des textes bibliques étayant les convictions mais pas de références externes (ni ouvrages ni articles). Les sujets suivants devraient être brièvement abordés : le rôle du ministère de la parole dans le plan de Dieu, la diversité des ministères de la parole, le caractère et l'importance de la prédication, la raison d'être et la mission de l'Eglise locale, l'organisation et le fonctionnement de l'Eglise locale (dirigeants, membres, rassemblements, prière, activités, dons, discipline...), la formation, les relations entre l'Eglise et le monde non-croyant. Il faudrait distinguer ce qui est bibliquement normatif de ce qui est pragmatiquement souhaitable. Le travail devrait inclure une indication des façons dont l'étudiant(e) aspirerait à mettre en pratique ses convictions par son propre ministère.

## **EVALUATIONS ET PASSAGE À UN STAGE DE QUATRIÈME ANNÉE**

Le passage entre le 1<sup>er</sup> cycle et le 2<sup>nd</sup> cycle se fait par invitation du Conseil académique et pastoral. Une lettre d'évaluation est communiquée à l'étudiant(e) régulier vers la fin de la première année d'études.

Le passage entre le 2<sup>nd</sup> cycle et un stage de 4<sup>e</sup> année se fait par invitation du Conseil académique et pastoral, une évaluation ayant généralement lieu lors de la 3<sup>e</sup> année d'études à temps plein. En principe, cette 4<sup>e</sup> année sert de passerelle entre les études et un ministère de la parole à temps plein. Les modalités du stage de 4<sup>e</sup> année sont normalement expliquées au début de la 3<sup>e</sup> année, mais le document qui fournit ces précisions peut être consulté par avance.

## ETUDES ENTREPRISES PAR UNE ÉPOUSE / UN ÉPOUX

Là où l'occasion se présente à l'épouse d'un étudiant à temps plein (ou à l'époux d'une étudiante à temps plein) de suivre des études en parallèle, nous voudrions encourager cela. Concrètement, chaque année, la première série de cours suivie par l'épouse est offerte.

Pour la deuxième série et au-delà (allant jusqu'à la globalité du cursus), elle ne paye que la moitié du coût normal.

Les mêmes propositions sont faites en faveur de l'épouse d'un étudiant en cursus intégral du samedi.

## FOIRE AUX QUESTIONS

***Je ne sais pas encore si je me destine à un ministère de la parole à temps plein, que ce soit au sein d'une Eglise ou au niveau para-ecclésial. Dois-je décider avant de m'inscrire ?***

Non. Le cursus vaut pour tout ministère de la parole et est également utile pour des personnes dont les études ne débouchent pas sur un service à temps plein. Le Conseil académique et pastoral propose une évaluation, après un an et après trois ans, qui est destinée à orienter la décision concernant l'activité que l'étudiant(e) devrait envisager une fois les études à l'IBB terminées.

***Quel niveau académique dois-je avoir pour suivre une formation à l'IBB ?***

Tout candidat à une formation à l'IBB doit normalement être détenteur soit d'un diplôme d'études secondaires supérieures belge, soit d'un baccalauréat français (ou l'équivalent).

***J'ai déjà fait des études dans une autre institution. Est-ce qu'elles me permettent d'avoir des dispenses pour certaines matières ?***

Peut-être : cela dépend du niveau des études et des matières étudiées. Nous octroyons des équivalences là où c'est possible. Les étudiant(e)s provenant par transfert d'une autre institution d'un niveau équivalent à l'IBB doivent accomplir un minimum d'un tiers de crédits chez nous pour pouvoir obtenir un diplôme de l'Institut.

***Que pourrais-je faire comme activité de stage ?***

Une liste d'idées est donnée aux étudiant(e)s. Chacun(e) peut discuter de son implication dans l'Eglise avec le responsable des stages de l'Institut. Il existe un document complémentaire qui explique le fonctionnement des stages.

***Quelle est l'utilité des stages ?***

Nous vous renvoyons à l'article suivant de notre magazine Le Maillon (disponible en ligne) : [« Les stages à l'IBB : quoi et pourquoi ? »](#) (Printemps 2012)

***Pourrais-je disposer de plus d'informations sur le programme d'un an ?***

En effet, n'hésitez pas à profiter de notre brochure du programme d'un an.

***Pourrais-je avoir plus d'informations sur le contenu de chaque série de cours ?***

Absolument. Notre secrétaire académique ([info@institutbiblique.be](mailto:info@institutbiblique.be)) serait heureuse de vous fournir un descriptif de toute série de cours que vous lui indiquez. Nous avons l'habitude de publier de tels descriptifs dans notre magazine [Le Maillon](#) (disponible en ligne) chaque fois que telle ou telle série figure dans notre filière du samedi.

***Je ne suis pas libre en semaine. Quelles séries de cours sont offertes le samedi cette année ?***

Nous vous renvoyons au dernier numéro du [Maillon](#) ou à [notre site web](#) où vous trouverez les détails des séries de cours et des séminaires offerts le samedi pour l'année académique en cours.

***Pour chaque série de cours, combien de temps passe-t-on en cours, et quels sont les travaux à réaliser à la maison ?***

Pour une série de cours « standard » (valant deux crédits) offerte en semaine, l'étudiant(e) passe deux heures par semaine en cours avec le professeur durant le semestre. Chaque semestre comportant quatorze semaines de cours, cela implique que l'étudiant(e) bénéficie de 28 heures d'enseignement. Il/elle passe la même quantité de temps à travailler à la maison durant le semestre pour cette matière. Dans la filière du samedi, le nombre d'heures d'enseignement dispensé par le professeur est moins élevé et est compensé

par plus de travail à la maison. Les détails des travaux sont stipulés dans une « feuille guide », distribuée aux étudiant(e)s inscrit(e)s au début de la série de cours.

***Je n'ai jamais suivi une série de cours à l'Institut ni profité d'une journée « portes ouvertes ». Pourrais-je passer (gratuitement) une journée chez vous juste pour goûter aux cours et connaître l'ambiance ?***

En effet, nous serions normalement très heureux d'organiser cela pour vous. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat.

***Comment pourrais-je réussir mes études ?***

L'article paru dans notre magazine *Le Maillon* (disponible en ligne) : [« Les trois "P" de la réussite des études »](#) (Été-automne 2011) devrait répondre à cette question. Cet article pourrait également être utile à cette fin : [« Notre gestion du temps : trois principes bibliques »](#) (Été-automne 2022).

***Quel est le prix des diverses options de formation ?***

Nous vous renvoyons à la page « [coût des études](#) » de notre site web.

***J'hésite à m'inscrire à un cursus complet, car je ne vois pas l'utilité de certaines des séries de cours. Pourquoi étudier l'Ancien Testament, le grec, etc... ?***

Nous serions ravis d'en discuter avec vous. Plusieurs articles figurant dans des numéros de notre magazine *Le Maillon* (et disponibles sur notre site web) expliquent l'utilité de suivre certains aspects de la formation :

- [« L'Ancien Testament : pourquoi l'étudier ? »](#) (Été-automne 2010)
- [« Quelques astuces pour bien conduire une discussion biblique »](#) (cf. nos cours intitulés « atelier biblique ») (Été-automne 2010)
- [« Histoire de l'Eglise : pourquoi l'étudier ? »](#) (Printemps 2011)
- [« Les langues bibliques : pourquoi les étudier ? »](#) (Été-automne 2011 ; Printemps 2012)
- [« L'herméneutique : pourquoi l'étudier ? »](#) (Été-automne 2012)
- [« Méthodes d'exégèse : pourquoi l'étudier ? »](#) (Printemps 2013)

- « [La doctrine \(la théologie systématique\) : pourquoi l'étudier ?](#) » (Été-automne 2013)
- « [Se former en relation d'aide ?](#) » (Printemps 2016)

***Qu'en est-il de la participation à la vie communautaire et des questions pratiques telles que l'utilisation de la bibliothèque et l'accès à une photocopieuse ?***

Un document intitulé *Manuel de l'étudiant* explique le fonctionnement interne de l'Institut et est donné à l'étudiant(e) lors de la rentrée. Mais n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour poser n'importe quelle question de ce genre.

***Quel est votre code déontologique ?***

Voir la réponse à la question précédente.

***Je ne suis disponible ni en semaine ni le samedi, mais je pourrais me libérer le soir ou profiter de cours à distance. Qu'est-ce que l'IBB peut me proposer à ces égards ?***

En dehors de deux webinaires par an, nous ne proposons pas de formation du soir, ni de séries de cours à distance qui puissent être validées. Mais si vous pouviez vous libérer certains samedis de façon ponctuelle, nous attirons votre attention sur nos séminaires du samedi qui se déroulent sur une journée. Par ailleurs, certains enseignements sont disponibles sous forme de vidéo (nous vous renvoyons à [notre chaîne YouTube](#)) et sous forme écrite (nous vous renvoyons à nos nombreux [articles](#), répertoriés par catégories, ainsi qu'à notre site de recensions, [Bibliodok](#), qui peut orienter vos lectures et vous mettre en garde dans certains cas).

## CONTACTEZ-NOUS

Voudriez-vous recevoir l'un des documents mentionnés dans cette brochure ? Avez-vous encore des questions sur le programme académique ou par rapport à n'importe quel aspect de la formation proposée par l'Institut ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous ([info@institutbiblique.be](mailto:info@institutbiblique.be) ; 0032 (0)2 223 7956). Nous vous renvoyons également à notre site web ([www.institutbiblique.be](http://www.institutbiblique.be)).

## ENFIN

Que Dieu vous accorde la sagesse dont vous avez besoin dans toute prise de décision quant à votre formation. Qu'il vous éclaire sur le sens de sa parole, vous édifie dans votre relation avec lui et vous équipe pour un ministère destiné à le glorifier.



**INSTITUT BIBLIQUE DE BRUXELLES**

7, rue du Moniteur  
1000 Bruxelles  
Belgique  
[info@institutbiblique.be](mailto:info@institutbiblique.be)  
+32 2 223 79 56